

## Lutte contre les mouches en élevage biologique

En élevage caprin, la présence de mouches dès le printemps entraîne des nuisances pour les animaux, des risques hygiéniques lors de la traite et de transmissions de maladies (mammites, kérato-conjunctivites...) et des désagréments pour l'éleveur. Afin de mener une lutte contre cette présence qui soit compatible avec le cahier des charges des élevages biologiques, un produit efficace sur les mouches adultes a été développé et homologué dans ce type de production.

### Retour sur un essai mené en élevage au cours du printemps 2011.

#### L'élevage

Troupeau de 200 chèvres,  
3 boucs,  
40 chevrettes par an.

Porcs et moutons présents également sur l'exploitation.

Le produit : SPY un adjuvant utilisable en agriculture Biologique\*

● SPY appartient à la classe des spinosynes. Le Spinosad, substance active naturelle, est produite par un





champignon (actinomycète),

- Cette molécule fait déjà partie des intrants en Agriculture Biologique pour son utilisation dans les produits phytosanitaires,

- Appât granulé jaune à utiliser en l'état ou en badigeon après dilution dans de l'eau chaude,

- Action retard, les mouches ne meurent qu'après quelques instants laissant ainsi l'appât propre (l'efficacité du produit ne se juge donc pas à la présence de mouches mortes sur les granules,

- Support utilisable pour utilisation des granules en l'état : des suspensoirs.

## Le protocole de suivi (du 28 avril au 4 octobre 2011)

### Installation des suspensoirs

Les suspensoirs ont été installés grâce à des clous servant de points d'accroche ou au moyen de ficelles accrochées au système de suspension de la griffe servant à apporter le fourrage sec aux chèvres. Nous avons installé 1 suspensoir tous les 5,5 m environ à une hauteur de 3 m dans la chèvrerie principale, 1 suspensoir tous les 3 m dans les bâtiments des chevrettes et des moutons.

Dans la zone des porcs, nous avons volontairement disposé davantage de suspensoirs, cette zone étant un foyer très propice au développement de mouches et seulement curée deux fois par an. Il en fut de même dans la salle de traite, les mouches venant avec les animaux.



### Renouvellement du SPY

L'insecticide Spy a été renouvelé par les membres du GAEC à raison de 25g (soit 2 cuillères à soupe) de granules par suspensoir toutes les 2 à 3 semaines.

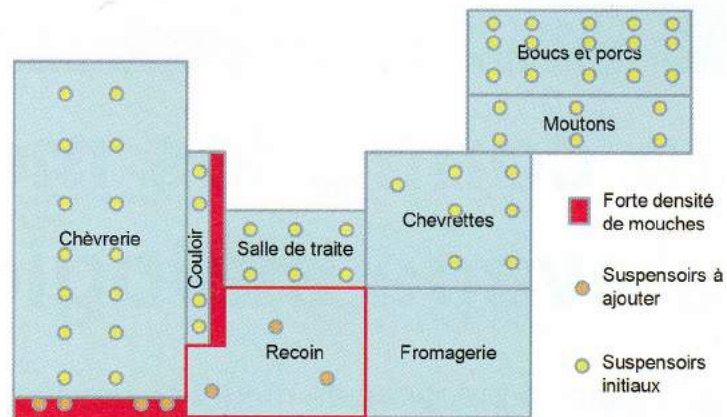
### Curage du fumier

Un curage partiel a été réalisé à la mise en place de l'essai. Puis durant tout l'été, le fumier a été vidé deux fois.

envisageable d'utiliser le SPY, dans ce cas en badigeon, sur de grandes plaques cartonnées disposées à plat sur les murs.

### L'avis de l'éleveur

« Nous avons pu constater une réelle efficacité du traitement mis en place avec une maîtrise de la population de mouches très correcte sur l'ensemble



### Les recommandations

Les mouches présentes sur un élevage viennent de l'extérieur et/ou se développent sur le site même, dans certaines zones non nettoyées ou peu curées. Il est donc nécessaire, en parallèle de l'utilisation du SPY, d'effectuer un curage minutieux au début du printemps et à la fin de l'automne afin d'éliminer ces foyers. Puis pendant la période estivale, il est judicieux d'effectuer un curage régulier de tous les bâtiments, tous les 2 mois. L'importance du curage s'explique par l'inexistence d'un larvicide homologué en élevage biologique.

Les zones de présence des mouches sur le site variaient en fonction de la position du soleil sur certaines façades du bâtiment. Il aurait été

du site. Le renouvellement du produit de façon régulière fut assez simple d'un point de vue logistique. Mais ce moyen de lutte contre les mouches n'étant qu'un adjuvant, un curage plus régulier s'impose dans l'attente d'un larvicide utilisable en Agriculture Biologique.»

\*en application du RCE 834/2007

Pour toute demande de renseignement complémentaire :

Pôle Santé Animale  
de l'Alliance Pastorale  
(05 49 83 30 15)  
ou Novartis Santé Animale  
(01 55 47 87 47)

Pôle Santé animale  
Alliance  
Vétérinaires et Laboratoire de l'Alliance Pastorale